

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 28 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 22 septembre, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Isabelle GROUIEC
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	M. Cédric DAUDUIT
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
M. Christian BOURNAT	M. René BROUSSE
Mme Catherine MORAND	M. Bernard FRASIAK
Mme Sylvie ROCHE	M. Yannick DUPOUÉ
M. Romain FERRIER	M. Antoine LUCAS
Mme Anne-Marie OLIVON	Mme Laurence GONINET

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

Mme Danielle GRANOUILLET (à Mme Josiane HUGUET)
Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)
Mme Marie-France MARMY (à M. Alain COSSON)
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
M. Jean-Louis DERBIAS (à M. Florent MONEYRON)
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

Etaient absents :

M. Patrick GIRAUD/ Mme Julie MONTBRIZON
M. Bruno BOSLOUP
Mme Bernadette RIOS
M. Thierry TISSERAND

VOTE : En exercice : 35 Présents : 24 / Représentés : 6 Votants : 30

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n° .. M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : FINANCES – DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF n° 2021/02

FINANCES**DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF
N° 2021/02**

Madame la Présidente expose à l'Assemblée qu'il y aurait lieu de procéder à certains ajustements budgétaires au budget principal.

En effet, il convient de pourvoir à une régularisation des reprises de subventions de la médiathèque (construction et équipement mobilier et informatique) suite au versement du solde des subventions de la médiathèque par l'Etat, la Région et le Département en 2020.

Au budget primitif, il avait été prévu un amortissement des subventions de 21 471.71€, il est nécessaire de prévoir 250 000€ supplémentaires. A noter qu'il s'agit d'opérations d'ordre.

Par conséquent, il convient de procéder à une décision modificative comme suit

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Désignation des articles (dépendances)		Crédits suppl. à voter	Désignation des articles (recettes)		Crédits suppl. à voter
023 -	Virement à la section d'investissement	+250 000	777	Opération ordre chapitre 042	+250 000
TOTAL DEPENSES F		+250 000		TOTAL RECETTES F	+250 000
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Désignation des articles (dépendances)		Crédits suppl. à voter	Désignation des articles (recettes)		Crédits suppl. à voter
13911 -	Opération ordre chapitre 040 Etat	+ 105 000	021	Virement de la section de fonctionnement	+250 000
13912 -	Opération ordre chapitre 040 Région	+ 88 000			
13913 -	Opération ordre chapitre 040 Département	+ 57 000			
TOTAL DEPENSES I		+250 000	TOTAL RECETTES I		+250 000

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la DM N° BP 2021/02 comme présentée ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 30 septembre 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.